Pages jurassiennes

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **94 (1966)**

Heft 9-10

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Allô, allô ! les Franches-Montagnes !...

Un coup de téléphone d'un ami franc-montagnard me signale le beau concert du Chœur mixte des « Vieilles chansons de Saignelégier ».

Eh bien ! voici : « La salle de l'Hôtel de Ville était comble lorsque M. Louis Froidevaux, président, a salué ses hôtes et particulièrement les délégations des sociétés invitées de La Chaux-de-Fonds, Saint-Imier, Moutier et Delémont.

Le chœur a présenté un magnifique bouquet printanier de chansons populaires entrecoupé de danses folkloriques et de quelques productions variées (duo, trio, sketch). Mme Marie-Thérèse Flückiger assumait la direction du chœur avec sa maîtrise habituelle, tandis que Mme Yolande Nesi était au piano, et que Mme Nelly Marchino avait la responsabilité des danses.

La partie théâtrale était confiée au groupe « La Théâtrale » de La Chaux-de-Fonds, qui interpréta brillamment une comédie de G. Feydeau. La « Berceuse » de Mozart et deux contredanses du XVIIIe siècle terminèrent agréablement cette soirée. »

La sympathique société de Saignelégier fut fondée en 1946 par dix-sept dames et demoiselles éprises du chant et désireuses de faire revivre les us et coutumes des Franches-Montagnes. Des recherches minutieuses furent entreprises pour la confection d'un costume authentique. Elles aboutirent à la création de deux costumes, l'un du dimanche, l'autre de travail. Nous ne pouvons les décrire ici en détail, mais ils sont ravissants. Allez donc les voir à l'occasion d'une audition du groupe...

En 1955, la société se transforma en Chœur mixte. Le costume masculin est de pure tradition ; blouse gris anthracite brodée de blanc, chemise blanche à col empesé, longue cravate brun rouille, pantalon gris sombre, chapeau de feutre noir à larges bords.

La société compte actuellement trente-six membres, dont une douzaine d'hommes. Chaque année, le chœur offre un concert soigné et varié au public franc-montagnard. Il est aussi souvent sollicité,

en été surtout, pour les réceptions et les manifestations diverses du Haut-Plateau. Ajoutons que ce vaillant chœur s'est rendu plusieurs fois à l'étranger, à Paris, à Berlin, notamment. Honneur donc à ses méritants défenseurs des coutumes et des traditions des Franches-Montagnes !

I n'serôs dire se vôs tchaintèz de temps è âtre en patois, mains i crais qu'ô. I m'sevïns oncoé de vote premie concert, en 1947. Vôs aivïns tchaintè, pou ècmencie, « Véye Tchainson », que tos nôs patoisaints coingnéchant bïn. Qué piaîji pou cés qu'étïnt li !...

Bonne nouvelle

Le patois renaît à Moutier ! Le *Démocrate* du 14 avril annonce :

« Une nouvelle société prévôtoise est en voie de formation. Il s'agit de celle qui groupera les patoisants de la localité. En effet, une assemblée d'orientation, à laquelle assistaient 25 patoisants, a décidé de constituer prochainement une société. Le comité provisoire est présidé par M. Robert Messerli. »

Boinne tchaince, patoisaints de Môtie. Vôs èz bïn réjon de n'pe lechie meuri note bon véye patois. E fât vôs en compyimentaie et vôs r'mèchiaie.

L'Aidjolat.

Po to ço que vos â nécessaire
ai n'y é qu'enne boènne aidrasse :

Gonset

Delémont Téléphone (066) 2 14 96

AU THÉATRE DU JORAT

Deux œuvres magnifiques dans un même spectacle

Il y a vingt ans que C.-F. Ramuz, notre plus grand poète-romancier romand, mourait.

Pour honorer sa mémoire, le Comité du « Théâtre du Jorat », présidé par Frédéric Fauquex, ancien conseiller aux Etats, a très justement décidé de donner, en juin, une série de représentations de cette originale et marquante Histoire du Soldat, *due à la collaboration de C.-F. Ramuz et d'Igor Stravinsky qui, par une de ces curieuses prédestinations, se rencontrèrent dans notre Lavaux, à la « Crochettaz » et à Treytorrents, par l'entremise d'Ernest Ansermet...*

C'est là qu'ils conçurent cette œuvre populaire tirée d'une légende universellement connue : celle de l'homme qui vend son âme au diable pour des jouissances concrètes.

M. Jean Meyer, de Paris, en sera l'adaptateur à la vaste scène de Mézières, l'interprétation assurée par des artistes de classe et la musique par les meilleurs solistes de l'Orchestre de chambre de Lausanne, sous la direction musicale de Robert Mermoud.

Ce premier spectacle sera suivi du Jeu du Feuillu, *une des œuvres charmantes d'Emile Jaques-Dalcroze, création et direction rythmique de Mme Favre-Bulle, avec les chœurs et les ensembles de l'Ecole normale et de l'Ecole rythmique de Nyon, également sous la direction musicale de Robert Mermoud.*

Ce sera certainement, dans notre haute et sublime Grange du Jorat, un de ces succès théâtraux de qualité dont on parlera. R. Ms.